Association Française de Cricket

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur (CD) de l'Association France Cricket (AFC) le 2 avril 2011 chez KPMG, La Défense.

1. Présents : T. Banton (TB), président ; P. Townsend (PT), secrétaire général ; V. Buisson (VB), trésorier ; D. Krzyzyk (DK) ; S. Palmer (SPal) ; E. Brailly (EB) ; M. Selig (MS) ; D. Bordes (DB), CTC.
Invité, sans voix : M. Moodley (MM), directeur général désigné.
2. Absents excusés : M. Dalling (MD) ; A. Ayyavooraju (AA) ; S. Patel (SPat) ; P. Balane (PB) ; P. Thiyagarajan (PTh) ;
3. Absents: Mme C. Jacquard (CJ) ; M. Louvigny (ML) ; J.-M. Seurin (DTN); C. Blacher (DTN adjoint).

4. Revue et suivi du C-R des dernières réunions.
Eléments qui ne se trouvent pas dans le détail de cet Ordre du Jour :
- Comportement de joueur de Gymkhana : Etat de lieu du dossier : RAS – toujours en attente d'audience devant la Commission fédérale de discipline. Le CD répète son mécontentement sur l'énorme délai entre le fait et l'issue.
- Point sur la contestation d'USCA à l'inscription de SLCC en LN 2011 : RAS. Dossier clos.

5. Affaires propres au président :
- TB présente MM en tant que nouveau directeur général et félicite les nouveaux élus au CD, notamment EB et MS, présents. De la part du CD, TB souhaite un bon rétablissement à la femme de PTh, absent à son chevet. Et il informe le CD que AA, qui est en train de créer son entreprise à lui, a décidé de rester au CD mais en sommeil jusqu'à nouvel ordre.
- Réflexions sur l'AG du 12 mars : TB fait part de sa déception quant à la participation des clubs, notamment ceux de l'IdeF mais cette année également ceux du sud-ouest. L'absence des présidents en personne (5 présents sur 35) a été marquante, ce qui a mené à un débat sans conséquence sur l'avenir des championnats, notamment sur le plan terrains.
- Recomposition du Bureau et des Commissions
  - Nomination d'un membre du Bureau en remplacement d'Eddie Cannon :
  Le CD approuve la nomination de Simon Palmer. Ce dernier remercie le CD pour sa confiance et regrette déjà qu'il sera absent lors des prochaines réunions aussi bien du Bureau que du CD.
  - Nomination d'un président de la Commission Développement : TB rappelle au CD qu'il s'agit de la personne qui serait responsable de la coordination des activités de toutes les commissions. Le CD approuve la nomination de Simon Palmer.

- Nomination d'un président de la Commission d'Arbitrage : Le CD approuve la nomination de Prebagarane Balane (PB).
- Nomination d'un/e président/e de la Commission Féminine : TB présente les conclusions et recommandations du Bureau. Vu qu'il n'y pas actuellement de candidat/e évident/e et qu'en plus le dossier reste tellement important que le Bureau doit continuer à le gérer (avec l'implication active de tout membre du CD), le Bureau propose que DB continue à coordonner le détail du programme, épaulé par MM. Quant à un/e candidat/e futur/e, si l'on constate lors des événements d'avril et de mai quelqu'un/e qui se fait remarquer ce serait le moment de rouvrir le dossier de cette présidence. Approuvé par le CD.
- Nomination d'un président de la Commission de Communications & Marketing : Le CD approuve la nomination de Vincent Buisson.
- Nomination d'un président de la Commission Formation : Le CD approuve la nomination de Michael Selig.
- Affectation des membres du CD aux commissions : TB rappelle aux présidents qu'ils devraient passer en revue les membres actuels (visibles sur le site Web), de vérifier la volonté des intéressés de continuer et ainsi de proposer au Bureau les modifications souhaitées. A ce sujet la participation d'EB à la CSNC doit être transformée de celle d'un salarié à celle d'un membre de la commission à part entière. **Action de la part de SPat (excusé):** Ecrire un mot à PT pour confirmer l'intégration d'EB à la CSNC.

- Demande d'adhésion de Beausoleil (Sud-Est) : TB informe le CD que ce club, formé principalement de joueurs d'origine sri lankaise, a déposé son dossier d'affiliation auprès de la FFBS. Ainsi tout match entre clubs affiliés et Beausoleil est permis. Noté.
- Comment rattraper les clubs de Riviera, Mediterranean, Entrecasteaux et Rhône, qui risquent la radiation fin-2011 pour non-cotisation 2010 et/ou 2011 : DB informe le CD que lors de sa dernière AG, Rhône a décidé de ne plus cotiser. Quant aux autres clubs TB, MM, SPal et PT sont chargés de décider comment mieux poursuivre ces dossiers. Noté.
- Vers un traitement plus favorable des scissions de club : TB relaye au CD l'information issue de la réunion du CD fédéral du 26 février, qu'il est désormais plus facile de faire deux clubs d'un seul notamment avec mutation de joueurs gratuite, ce qui éventuellement facilitera les choses pour une scission Saumur-Nantes. TB précise que cette décision n'est pas rétroactive.

6. Rapport du trésorier :

- Comptabilité 2011: VB présente les chiffres pour le premier trimestre qui seront envoyés à l'ICC avant le 20 avril. Période avec très peu de variations à prendre en compte. Approuvé sans commentaire particulière.
- Locaux de Saint Maurice : La décision du CD d'approuver la reprise du bail a été actée. Il s'agit d'un bail commercial, en cours jusqu'au 28 février 2011, renouvelable tous les 3 ans mais avec la possibilité d'en sortir avec 6 mois de préavis. En principe, le bail interdit toute sous-location ; mais la prestation des services est faisable.

Tout le contenu est désormais à nous, ce qui nous permet d'offrir jusqu'à 10 postes de travail en location, plus une salle de réunions à la journée (des travaux seraient à prévoir), ce qui permettrait l'autofinançant de l'embauche d'un/e assistant/e de gestion du site. Noté.

Vu que ni DB ni MM ne serait quotidiennement sur place, il nous faut trouver une solution de réception du courrier physique (collecte au moins une fois par semaine?) et de l'accessibilité des clubs. Le CD insiste sur le bon respect de la sécurité des lieux, actuellement

et dans un avenir où il y aurait d'autres personnes sur place. **Action de la part de MM et DB : proposer des solutions au Bureau.**

7. Affaires propres au CTC :

- Point sur l'avancement de la préparation des compétitions féminines du 30 avril et des 14 et 15 mai 2011

- Pour le 30 avril, 3 clubs sont inscrits, plus une équipe de softballeuses de PUC, et 4 ou 5 provinciales. Le CD félicite DB sur cette position encourageante.
- Pour les 14/15 mai, le CD approuve la proposition que FC organise l'offre d'un service de garde-enfants afin que les mères puissent jouer tranquillement. **Action de la part de DB.**
- Le CD approuve la proposition que le tournoi des 14/15 mai soit enregistré sur vidéo, ainsi que par prise de photos, afin de mieux démontrer le succès de l'évènement auprès de l'ICC – mais également pour la publicité sur notre propre site web. **Action de la part de MM.**
- Il y aura un match à Saumur le weekend de 27/28 août d'une sélection de France féminine contre Jersey : le samedi après-midi et le dimanche matin. Le CD approuve la proposition que leur propre réunion soit à Saumur ce jour là afin d'y participer. **Action de la part de tous – bloquer le week-end.**
- Débat sur le marrainage de Sophie Laffite. Pour cela un petit dossier destiné à la presse féminine est essentiel, et cela sans délai. **Action de la part de MM.**

- Situation de l'entraîneur de l'EDF sénior : David Young subit des pressions domestiques et professionnelles en ce moment et à demandé un congé temporaire avant de prendre une décision définitive sur sa participation future. Pour palier à son absence, que nous souhaitons temporaire, DB aura charge de l'équipe sénior jusqu'aux championnats, avec MS comme intendant ; et MS restera manager des U19.
- Nouvelle procédure de double-surclassements : Etat de lieu juste avant la date limite (le 4 avril) de réception des certificats de Médecin de Sport. A ce jour, 3 dossiers ont été reçus (2 de Saint Aulaye et 1 de Toulouse). Il en manque toujours 4 de ceux qui ont réussi lors du plateau.
- Les risques courus par non-observation des règles de surclassement : Avec l'appui de PT, DB souligne le fait que la FFBS vient de souligner qu'en cas d'accident subi par un jeune qui n'est pas dûment surclassé, toute action juridique portée contre la FFBS sera transférée à nous en tant qu'organisateur de championnat. Il faut trouver le moyen de créer une liste de tous les simples surclassements pris directement par les clubs via iClub et de veiller à ce que cette liste soit respectée sur le terrain. **Action de la part de SPat**.

8. Affaires propres au directeur général :

MM, tout en connaissance que sa tenure ne commence que le 1er mai, présente ses propositions prioritaires pour le plan d'action 2011.

Il propose comme clé la production d'un dossier technique à l'intention des mairies et il s'engage à en distribuer les brouillons bien en avance.

En ce qui concerne les événements majeurs qui pourraient éventuellement attirer et fidéliser des sponsors, MM pense que nous devrions réussir à en monter autour de 5 par an, dont un championnat KwikCricket pour les primaires/USEP. L'évènement phare de 2012 sera le challenge Olympique contre le MCC et MM considère ce dossier comme prioritaire dès son embauche effective.

MM insiste que nous devons mieux nous informer sur tout ce qui se passe au sein de FC et propose d'instaurer un système mensuel de reporting des activités de chacun, sur Excel, pas loin de celui proposé récemment par TB, et synchronisé avec les OdJs et C-Rs de nos réunions. **Action de la part de MM : créer une synthèse et la distribuer pour commentaire.**

9. Affaires de la Commission Sportive (SPat absent, mais ayant fait part à MM la veille de ses dispositions) :

- Point sur les appels de Nallur Stains, Creil et Eelavar contre non-inscription 2011.

Le CD confirme sa position du 12 mars : que ces 3 clubs n'ont pas fait le nécessaire pour s'inscrire avant l'heure limite de 12h00 le 11 mars 2011. Le CD passe en revue plusieurs options pour l'aménagement des poules SL et LN.

- Débat sur les calendriers et la disposition des terrains en attendant l'issue de ces appels. La situation est compliquée par la non-inscription de Creil et le CD autorise la CSNC de penser à généraliser le système de matchs aller (sans match retour), le cas échéant.

Le CD autorise la CSNC d'approcher le club de Bordeaux avec une proposition de jouer le maximum de matchs à Giscours, c'est-à-dire aller et retour comme ça ce fait déjà souvent sur les terrains de Dreux et de CCSB 95, et de penser activement à aider les visiteurs venant de la région parisienne sur le plan financier en contrepartie de l'absence de frais de déplacement vers Paris : en effet de proposer que Bordeaux contribue aux frais hôteliers des visiteurs, vu que les bordelais n'auraient pas des nuitées à Paris. **A suivre (SPat).**

- Situation à Vincennes : MM informe le CD que les Services Techniques de la Mairie de Paris sont sur le point de refaire le terrain de rugby (pendant leur inter-saison imminent) et propose en même temps de refaire le terrain de cricket, voir d'en créer un deuxième. Bien que ces travaux soient les bienvenus, le timing ne l'est moins, car ils nous empêcheraient l'accès pendant 4/5 mois. Cette situation aurait pour effet l'impossibilité d'y jouer des matchs U19 car aller à Chantilly, Dreux, Thoiry ou autres Creil ou Mantes n'est pas faisable à cause des problèmes de transport, ce qui nous mettrait en difficulté vis-à-vis l'ICC.

Le CD autorise MM et DB de recontacter Olivier Dubaut et les Services Techniques de la Mairie de Paris et leur proposer une solution temporaire et intermédiaire, basée sur une réfection des approches et des côtes de la piste. **A suivre (MM, DB).**

- Le CD confirme que la finale de la SL aura lieu le 18 septembre, avec les demi-finales les 3-4 septembre. Et le CD confirme que la finale de la LN aura lieu à Damazan (47) le 25 septembre, avec la demi-finale IdeF le 11 septembre. Ces dates prennent en compte la nécessité d'avoir des jours libres pour des reports éventuels (météo et force majeure uniquement). **Action CSNC – lancer appel candidatures pour phases finales en IdeF.**

- Feuilles de Match : Définition et publication. Dossier pas abordé à cause de l'absence de SPat. Pourtant le CD penche sur la transmission à St Maurice ou ailleurs et demande à EB de proposer à MM et PT un mode d'emploi **A suivre (EB et SPat).**

- Comment gérer les données à Saint Maurice et communication aux intéressés. Dossier pas abordé à cause de l'absence de SPat. **A suivre (SPat).**

- Comment aider à l'Association Régionale IdeF à incorporer un afflux de clubs pas admis en LN (Francilien, Roxy, Essonne – et (éventuellement) Eelavar, Creil, Nallur Stains, Mantes ?). Pas abordé.

- Terrain des Mureaux : Sommaire des conclusions tirées de la visite sur le terrain par MM Patel & Geille. Pas abordé.
- LN dans le sud-ouest : Confirmation de 2 poules de 4 suite à la mutation de joueurs de Tarn vers Noé-Gascogne.
- Super Ligue: Quelles conclusions doit-on tirer des débats à l'AG du 12 mars sur l'évolution de la SL (vis-à-vis les propositions qu'il a approuvées le 5 février dernier ? Vu la piètre assistance des présidents de clubs concernés (voir alinéa 5, ci-dessus) et la position prise (effectivement contraire) par ceux des présidents présents, il faut chercher une autre occasion pour les aborder.

10. Commission Jeunes (DK) :
- Rapport sur le déroulement de l'Indoor U19. Une réussite, globalement satisfaisante, mais atteinte uniquement par des efforts importants de peu d'intervenants. UNICEF très satisfait par l'événement et sur le plan publicitaire.
Environ 50 participants, donnant 6 équipes issues de 5 clubs.
Pas vraiment de nouveaux découverts pour l'EDF ; plutôt confirmation d'aptitudes connues.
DK propose que ce soit le dernier en ce format et qu'il faille penser plutôt à un tournoi « invitation ». Le CD félicite DK sur son travail et celui de son équipe et attend ses propositions pour l'avenir. **A suivre (DK).**
- Championnats Juniors 2011 :
  ° Inscriptions confirmées : Etat de lieu.
  ° Question de la participation de Mantes et de Nallur Stains faute d'inscription d'une équipe senior en SL/LN : rien n'empêche à DK de solliciter des équipes jeunes. Idem auprès de Creil et Eelavar suite à leur non-inscription en LN. Par contre la situation d'EURO est inquiétante : pas d'inscription d'équipe jeune à ce jour, ce qui met à risque leur qualification pour la SL. **Action décidé – PT à envoyer email à Euro** pour leur rappeler leur obligation d'inscription équipe jeune et la conséquence négative sur leur participation SL si non régularisé avant leur premier match, prévu 10 avril 2011.
  ° Règlement des championnats : Approuvés.

11. Arbitrage (Prebagarane Balane (**PB**)):
- Premier constat par **PB** sur les propositions d'arbitrage 2011 en IdF : pas abordé, PB étant absent excusé. **A suivre (PB).**
- Vers une poule d'arbitres plus qualifiés pour SL 2012 : pas abordé, PB étant absent excusé. **A suivre (PB).**
- Nos rapports avec AFNEC: Etat de lieu suite à l'AG d'AFNEC le 11 mars : TB informe le CD qu'il n'y a pas eu grand monde à l'AG d'AFNEC mais qu'elle était productive et harmonieuse. C'est également à AFNEC de proposer des solutions à la situation actuelle de pénurie de formateurs qualifiés. Il faut absolument établir un 'pathway' de promotion. **A suivre (PB).**
- Rappel de la situation des badges pour les arbitres : Le transfert de dossiers entre AG et MM n'a pas traité ce sujet. **A suivre (PB et MM).**
.

12. Questions diverses :
- Tous les sujets abordés par le Bureau lors de sa réunion qui précédait celle du CD, ont été traités par le CD.

- Le CD approuve le C-R de l'AG du 12 mars (distribué avant la réunion).
- TB informe le CD que la prochaine réunion programmée coïncide avec un événement féminin à Saumur. Donc la réunion aura lieu au même endroit afin que le CD puisse se montrer solidaire. Détails à suivre.

Clôture de réunion à 18h56.

Rappel de la date et lieu de la prochaine réunion programmée: le samedi 27 août 2011. A Saumur, en association avec l'événement féminin. Horaire à confirmer.
Le sujet principal : Vérification des classements SL et LN à l'issue des phases poules ; et validation des participants en phases finales.
A noter que le calendrier des réunions du CD ne prévoit pas de réunion entre le 2 avril et le 27 août. Le Bureau, qui se réunit le 2 juillet, se réserve le droit de convoquer une réunion du CD au cours de cette période si l'actualité le nécessite.

Pour mémoire, le Bureau se réunira à St Maurice, le 2 juillet 2011, 13h00-18h00.

De tout ce que dessus, le présent compte-rendu a été dressé par le Secrétaire Général et publié avec l'approbation du président de l'Association, en attente de validation par le Comité Directeur.

Publié avec l'approbation du président.

Peter Townsend, Secrétaire Général
Fait à Flamarens le 21 avril 2011.